

## **Comité syndical du 14 juin 2018 réunit en salle de conseil Mairie de Voisenon**

**Début de séance : 18h45**

**Syndicat Scolaire :**

**Vice Président : C.Hus**

**Elus titulaires :**

Montereau sur le Jard :M. de paix de cœur , C.Hus

Voisenon : K.Macadoux, J.Aupy pour M. Savino, J.Leloup

**Absents excusés : J.Aguin, S.Gonzalez, M.Savino**

**Invitées : S.Picard, J. Raimbault**

**Secrétaire de séance : M. de paix de cœur**

Le comité syndical est réuni sur l'ordre du jour suivant convocation adressée le 08 juin 2018 et affichage en Mairie de Montereau sur le Jard et Voisenon.

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès verbal de la séance du 07 mai 2018.
2. Approbation des tarifs périscolaires 2018/2019.
3. Adoption du règlement intérieur 2018/2019.
4. Adoption du projet éducatif 2018/2019.
5. Subventions 2018 accordées aux écoles de Montereau sur le Jard et Voisenon.
6. Questions diverses .

**1) Approbation du procès verbal de la séance du 07 mai 2018-06-18**

Le vice président demande de voter le procès verbal.

Aucune remarque.

5. Pour

Maintenant qu'il est voté, J. Leloup demande si on peut le communiquer aux écoles .

Mr Hus lui répond Oui.

**2) Approbation des tarifs périscolaires 2018/2019**

J. Leloup signale qu'il n'y a pas de tarif Hors RPI sur la cantine. Il pense qu'il serait judicieux d'en avoir un.

M. de Paix de cœur souligne qu'il n'y en a jamais eu et qu'il avait été décidé de faire payer le prix Repas payé à Elior hors frais de personnel et charges.

5. Pour

**3) Adoption du règlement intérieur 2018/2019**

J. Leloup dit ne pas l'avoir eu et demande quelles sont les modifications ?

K. Macadoux lui signale qu'il était dans les pièces jointes précédentes et qu'il a été ajouté :

-un article sur le bus

-Ajout de l'article 9

-Modification de l'article 1 et 2

C'est plus sur la forme que sur le fond.

5. Pour

**4) Projet éducatif 2018/2019**

K. Macadoux précise que c'est quasi le même que le précédent avec annulation des NAP et des vacances.

J. Leloup dit ne pas l'avoir eu

5. Pour

## 5) Subventions 2018 aux écoles de Monterau sur le Jard et Voisenon

J.Leloup dit qu'il a toujours une réserve pour le lait

5. Pour

## 6) Questions diverses

J.Leloup souhaite avoir le grand livre du syndicat .

J.Leloup dit avoir vu un email sur lequel le syndicat avait un retard de paiement dans un supermarché .

K.Macadoux lui explique que c'est un problème d'ouverture de compte qui n'a pas été fait.

J.Aupy répond que les factures arrivent au nom de la Mairie de Voisenon

K.Macadoux précise que Cathy modifiait l'intitulé des factures à chaque fois afin de les régler

Juliette précise que plus aucune modification n'est possible maintenant.

J.Leloup dit que le montant s'élève à environ 2000.00 euros

Juliette lui répond beaucoup moins

K.Macadoux propose que la Mairie de Voisenon règle et que le syndicat lui émette un titre. Par contre il faut refaire un dossier au nom du Syndicat pour éviter ce genre d'écritures. Elle précise que le syndicat a également un compte à Auchan Sénart.

C.Hus répond à J.Leloup que le grand livre est disponible

J.Leloup a besoin de connaître la liste des nouveaux élèves mais pense que ça va poser un problème avec le nouveau DPD du 25 mai 2018 car c'est sécurisé.

Il précise que l'on peut avoir la liste codée et non nominative . C'est un fichier géographique

C.Hus répond qu'il y a des propositions de mutualisations par la CAMVS et le SDESM

J.Leloup a une préférence pour une mutualisation par la CAMVS et s'interroge comment obtenir cette liste car la Mairie lui a déjà répondu Non .

C.Hus pense que ça va se normaliser

J. Leloup répond que forcément quand on va se rendre compte de ce que ça représente on va vite revoir le projet

Aucune autre question

La séance est levée à 19h15

Débat ouvert avec le public présent dans la salle(hors compte rendu)